



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2022-038 bis**

Publié le 11 janvier 2022

SOMMAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté portant nomination du conservateur des Antiquités et Objets d'art du Nord

Arrêté portant renouvellement de la mission du conservateur délégué des Antiquités et Objets d'art du Nord

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté portant désignation des membres du comité technique de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



**Arrêté
portant nomination du conservateur des Antiquités et Objets d'art du Nord**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord

Vu le code du patrimoine, notamment son livre VI ;

Vu le décret n°71-859 du 19 octobre 1971 modifié relatif aux attributions des conservateurs des Antiquités et Objets d'art ;

Vu l'avis du conservateur régional des Monuments historiques du 10 octobre 2021 ;

Vu l'avis de la commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture en sa séance du 12 octobre 2021 ;

Sur proposition du directeur régional des affaires culturelles;

Arrête

Article 1^{er}

Madame Marie BOUDEELE est nommée conservateur des Antiquités et Objets d'art du département du Nord pour une durée de 4 ans à compter du 10 janvier 2022.

Article 2

Cette nomination ne peut faire l'objet d'un renouvellement tacite.

Article 3

Le secrétaire général pour les Affaires régionales et le directeur régional des Affaires culturelles sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Fait à Lille, le 10 janvier 2022

Pour le Préfet des Hauts-de-France
et par délégation
Le Directeur Régional
des Affaires Culturelles

Pour le Préfet de Région,
le directeur régional des affaires culturelles,
Hilaire MULTON

Hilaire MULTON



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des
affaires culturelles**

**Arrêté portant renouvellement de la mission
du conservateur délégué des Antiquités et Objets d'art du Nord**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, notamment son livre VI ;

Vu le décret n°71-859 du 19 octobre 1971 modifié relatif aux attributions des conservateurs des Antiquités et Objets d'art ;

Vu l'avis du conservateur régional des Monuments historiques du 30 novembre 2020 ;

Sur proposition du directeur régional des affaires culturelles;

Arrête

Article 1^{er}

La mission de Madame Anne-Lise DEVERNAY en qualité de conservateur-délégué des antiquités et objets d'art du département du Nord est renouvelée pour une durée de 4 ans à compter du 1/12/2020.

Article 2

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Fait à Lille, le - 1 DEC. 2020

Pour le Préfet de Région,
le directeur régional des affaires culturelles,
Hilaire MULTON



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités**

ARRETE

**portant désignation des membres du comité technique
de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**

Le directeur régional,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et établissements publics de l'Etat,

Vu l'arrêté du 25 mai 2021 portant création d'un comité technique de service déconcentré auprès de chaque directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, de chaque directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités,

Vu les résultats du scrutin organisé du 7 au 14 décembre 2021,

ARRETE

Article 1

Sont désignés membres du comité technique de la DREETS des Hauts-de-France en qualité de représentant de l'administration :

- Patrick OLIVIER, directeur régional, Président
- Martial FIERS, directeur régional délégué, ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines, désigné Président en cas d'empêchement du directeur régional.

Article 2

Sont désignés représentants des personnels au comité technique créé auprès de la DREETS des Hauts de France :

syndicat	En qualité de membres titulaires	En qualité de membres suppléants
CFDT	DOLLE FRANCK	GUIBARD BENEDICTE
CFDT	DOS SANTOS DABBIA FRANCESCA	REZZOUK MALIKA
CFDT	POMMART CATHERINE	STOVEN PASCALE
FO	VOISELLE VIRGINIE	FERNANDES CINDY
FO	DJEDIDEN FATIMA	NENEZ CEDRIC
SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE et FSU SNUTEFE	WILLERS OLIVIER	ZAYONNET NATHALIE
SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE et FSU SNUTEFE	BOUCHE EDOUARD	DUFAURE PHILIPPE
CGT UFSE	LEROY MATHIEU	ARNAUD BENJAMIN
CGT UFSE	EL ABJANI MARINA	HAQUETTE PASCAL

Article 3

Le mandat des membres du comité technique entrera en vigueur à compter du 10 janvier 2022.

Article 4

Le Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait le 10 janvier 2022

Le Directeur régional de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités des Hauts-de-France



Patrick OLIVIER